

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

zones urbaines Question écrite n° 9367

Texte de la question

M. Olivier Marleix interroge Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur l'exode urbain. Il souhaite connaître le nombre de personnes quittant chaque année les unités urbaines (définition INSEE) pour aller vivre dans les zones rurales et l'évolution de ce phénomène ces dernières années.

Texte de la réponse

L'institut national des statistiques et des études économiques (Insee), dans le cadre de l'analyse des résultats des différents recensements, a mis en évidence le développement de territoires plus éloignés des villes : - dans l'Insee Première n° 1218 « La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes » http://www. insee. fr/fr/fffc/ipweb/ip1218/ip1218. pdf - dans l'Insee Première n° 1248 « Les migrations entre départements : » le sud et l'ouest toujours très attractifs « http://www. insee. fr/fr/themes/document. asp?ref_id=ip1248. L'analyse plus détaillée de ces phénomènes nécessiterait des exploitations plus complètes du lieu de résidence antérieure des habitants des espaces urbains et des espaces ruraux, espaces qu'il conviendrait d'ailleurs de définir avec précision. Concernant le nombre de personnes quittant chaque année les unités urbaines (définition Insee) pour aller vivre dans les zones rurales, le tableau ci-après indique la croissance comparée des unités urbaines (commune ou ensemble de communes présentant une continuité du bâti et comptant au moins 2 000 habitants) et des espaces hors unités urbaines depuis 1982.

| PSDC82 | PSDC90 | PSDC99 | POP_MUN_2006 | POP_MUN_2010 |
|------------|---------------------------------|--|---|--|
| 11 799 677 | 12 330 248 | 12 760 915 | 13 758 872 | 14 377 932 |
| 42 535 194 | 44 284 907 | 45 757 480 | 47 649 344 | 48 387 303 |
| 100 | 104,50 | 108,15 | 116,60 | 121,85 |
| 100 | 104,11 | 107,58 | 112,02 | 113,76 |
| | 11 799 677 42 535 194 100 | 11 799 677 12 330 248 42 535 194 44 284 907 100 104,50 | 11 799 677 12 330 248 12 760 915 42 535 194 44 284 907 45 757 480 100 104,50 108,15 | 11 799 677 12 330 248 12 760 915 13 758 872 42 535 194 44 284 907 45 757 480 47 649 344 100 104,50 108,15 116,60 |

Source : recensements de la population.

En effet, l'utilisation des départs des unités urbaines est insuffisante pour mesurer l'« exode urbain » car il existe aussi des flux inverses ; l'ensemble de ces flux, conduit à une recomposition des deux types d'espaces. Ainsi les familles ont-elles tendance à quitter les villes centres pour résider dans les espaces périurbains, éventuellement éloignés des villes, et elles sont remplacées par des ménages sans enfant ou des personnes seules. Il faut noter que les communes situées hors des unités urbaines ne peuvent pas toujours être assimilées à des communes rurales : - certaines communes situées hors unités urbaines peuvent être à proximité des villes (dans l'espace périurbain) ; - certaines petites unités urbaines peuvent être au sein d'un espace qui pourrait être qualifié de rural selon d'autres critères.

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE9367

Données clés

Auteur: M. Olivier Marleix

Circonscription: Eure-et-Loir (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 9367 Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>13 novembre 2012</u>, page 6410 Réponse publiée au JO le : <u>11 février 2014</u>, page 1318